

		FICHE METIER AIDE-SOIGNANT		IFSI / Pédagogie		
				1		Page 1 / 4
				05.07.2022		

➤ INFORMATION GENERALE

Missions :

- Dispenser, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Spécificités :

- Assistant(e) de soins en gérontologie (ASG)
- Aide-soignant(e) polyhandicap
- Agent(e) de service mortuaire

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

- Diplôme d'état d'aide-soignant

➤ ACTIVITES

- Accompagnement du patient et/ou du résident et/ou de son entourage (séjour, retour au domicile, placement, etc)
- Accueil des personnes (patients, usagers, familles, etc.)
- Accueil, information et formation des nouveaux personnels, des stagiaires et des professionnels de santé
- Aide l'infirmier à la réalisation de soins
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Observation du bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux
- Observation et mesure des paramètres vitaux
- Réalisation de soins de confort et de bien-être
- Transmission de ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins

➤ SAVOIR-FAIRE

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

		FICHE METIER AIDE-SOIGNANT		IFSI / Pédagogie		
				1		Page 2 / 4
				05.07.2022		

- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Restaurer / maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux médico-sociaux
- Utiliser les techniques gestes et postures/ manutention

➤ **CONNAISSANCES REQUISES**

Description	Niveau de connaissance
Bio-nettoyage et hygiène des locaux	Connaissances opérationnelles
Communication et relation d'aide	Connaissances générales
Gestes et postures- manutention	Connaissances opérationnelles
Hygiène hospitalière	Connaissances opérationnelles
Hygiène, confort et réponse aux besoins de la personne	Connaissances approfondies
Médicales générales et/ ou scientifiques	Connaissances générales
Premiers secours	Connaissances générales
Soins	Connaissances générales
Stérilisation	Connaissances générales

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.

Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

		FICHE METIER AIDE-SOIGNANT		IFSI / Pédagogie		
				1		Page 3 / 4
				05.07.2022		

➤ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Les infirmiers pour le travail en collaboration
- Les cadres de santé pour l'organisation des activités
- Les médecins pour transmission des informations concernant l'état de santé des patients
- Les paramédicaux des métiers de rééducation pour une prise en charge globale de la personne soignée
- Les services logistiques pour les prestations hôtelières

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme d'état d'aide-soignant (Formation de 41 semaines, modulaire)
- Validation des acquis de l'expérience

Correspondances statutaires éventuelles :

Aide-soignant

Passerelles :

- Auxiliaire de puériculture
- Aide médico-psychologique
- Agent de stérilisation
- Ambulancier
- Infirmier en soins généraux

➤ EXERCICE DE L'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant pouvant exercer dans de nombreux secteurs, en établissement ou à domicile, les profils des personnes dont il peut s'occuper sont divers :

- Personnes porteuses de maladies aiguës ou chroniques ;
- Personnes en situation de handicap ;
- Personnes âgées ou en perte d'autonomie ;
- Nouveaux-nés, enfants et adolescents ;
- Populations victimes de situations sanitaires exceptionnelles.

➤ LIEUX D'EXERCICE

L'aide-soignant peut exercer :

- A l'hôpital et en clinique ;
- Dans le secteur médico-social, par exemple en structure d'hébergement spécialisé ;

		FICHE METIER AIDE-SOIGNANT		IFSI / Pédagogie		
				1		Page
				05.07.2022		

- Dans le secteur social, notamment en centre d'accueil ;
- Au domicile des personnes ;
- Sur le terrain de catastrophes sanitaires (en étant réserviste).

➤ PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Plusieurs formations sanitaires proposent des allègements ou des passerelles pour les aides-soignants diplômés en particulier depuis 2022.

Ainsi, ceux-ci peuvent évoluer vers les métiers :

- D'infirmier en intégrant un IFSI (institut de formation en soins infirmiers) pour suivre la formation. Des dispenses d'unités d'enseignement peuvent être obtenues après admission sur étude de dossier ;
- D'auxiliaire de puériculture ;
- D'ambulancier, les aides-soignants diplômés bénéficiant d'un allègement de la formation de 6 mois.

Référence :

- *Fiche métier AS du ministère de la santé et de la prévention*